Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260408-D08042602-DE

Séance du 08/04/2026
Délibération n°*080426/2*

Nombre de conseillers en exercice : …	**41**
Présents : …	37
Excusés :	4
Pouvoirs : …	4
Votants : …	**41**
- dont « pour »: …	41
- dont « contre »: …	0
- dont abstention :	0

Le **8 avril 2026 à 20h30**, le conseil communautaire de la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour, convoqué le 2 avril 2026, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Philippe BRETHES,** à Aire sur l'Adour.

Présents : Mrs et Mmes BOURRETERE Agathe, MAUMUS Emmanuel, GACHIE Florence, SAINT GERMAIN Paulette, VALETTE Julien, DUPRIEU Carole, ANGEL Jean Baptiste, DUFAU Patricia, PRIAN Sébastien, LENCAUCHEZ Nathalie, LAFITTAU Corinne, FRANCHETTO Tony, LEBLOND Stéphane, DUPOUTS Roland, BOULIN Thierry, BERDOULET Cédric, CASTAING Marie Laurence, DESTOUET Aurélien, DOS SANTOS Sabine, SAINT GENEZ Daniel, BIARNES Franck, LALANNE Jean Michel, TOCQUE Nathalie, LAFARGUE Vincent, VACHER Béatrice, BRETHES Philippe, BAQUIE Pascal, DUFAU Philippe, DUFAU Christophe, LANUX Serge, SAINT GERMAIN Dominique, SARRADE Patrice, DUFAU Jean-Jacques, DAUGREILH Marie Line, SILVEIRA MORAIS Philippe, MARQUE Michel, LABORDE Benoît.
Excusés: MARTI Jérémy, FRANCKE Johann, MECHIN Isabelle, SORRAING Damien.
Pouvoirs: MARTI Jérémy à BRETHES Philippe, FRANCKE Johann à BOURRETERE Agathe, MECHIN Isabelle à LAFFITTAU Corinne, SORRAING Damien à FRANCHETTO Tony.

Envoyé en préfecture le 14/04/2026
Reçu en préfecture le 14/04/2026
Publié le
ID : 040-200030435-20260408-D08042602-DE

Objet : budget principal - affectation des résultats 2025

L'assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Philippe BRETHES, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2025 le 8 mai 2026.

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 3 122 425,50€
- un déficit d'investissement de 683 119.65€
- un déficit des restes à réaliser de 1 712 610.00€
- soit un Besoin de Financement de 2 395 729,65€

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

EXCEDENT FONCTIONNEMENT 2025 =	3 122 425,50
AFFECTATION EN RESERVE pour couverture du besoin de financement (1068) en investissement	**2 395 729,65**
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT 2026 (002)	**726 695,85**
RESULTAT D'INVESTISSEMENT 2025 REPORTE SUR BP 2026 (001) : DEFICIT	**683 119,65**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le président
Philippe BRETHES